Nations Unies S/2016/263



Conseil de sécurité

Distr. générale
18 mars 2016
Français
Original : anglais

Lettre datée du 18 mars 2016, adressée au Secrétaire général par le Président du Conseil de sécurité

J'ai l'honneur de vous informer que votre lettre datée du 4 mars 2016 (S/2016/211), concernant les préparatifs de la mise en place d'une mission politique en Colombie, a été portée à l'attention des membres du Conseil de sécurité. Ces derniers vous remercient de votre compte rendu et attendent avec intérêt que, comme suite à la résolution 2261 (2016) du Conseil, vous leur présentiez, pour examen et approbation, des recommandations détaillées sur la dimension, les aspects opérationnels et le mandat de la mission, conformément au Communiqué conjoint du Gouvernement colombien et des Forces armées révolutionnaires de Colombie-Armée populaire (S/2016/53, annexe), au plus tard dans les 30 jours suivant la signature de l'Accord de cessez-le-feu par ces deux parties, en tenant compte de ses dispositions.

Le Président du Conseil de sécurité
(*Signé*) Ismael Abraão Gaspar **Martins**

16-04459 (F) 210316 210316

